



**Colloque international
Icare (28-30 avril)
Interventions éducatives et sociales en contextes
pluriels : quels défis ?**

Pour une glottopolitique réunionnaise complexe.

GEORGER Fabrice
Docteur en Sciences du langage
Chercheur associé au LCF/LIL

Mots-clés : glottopolitique – complexité – répertoire – créolistique



GUESPIN, L, MARCELLESI, J-B,
"Pour la glottopolitique",
in *Langages* n°83, 1986, pp. 5-34.

Commentaire.

« Le concept d'*intervention éducative* est défini dans ses grandes lignes comme toute activité qui vise la transformation de l'autre ».

Le concept peut être mis en lien avec celui de glottopolitique, proposé par Guespin et Marcellesi (1986 : 5), qui englobe « tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique ». Pour ces auteurs « toute décision modifiant les rapports sociaux est, du point de vue du linguiste, une décision glottopolitique ». (Guespin et Marcellesi, 1986 : 15)

Ici, les dimensions didactiques, organisationnelles et institutionnelles sont interrogées en tentant de faire des propositions d'intervention à partir du répertoire de la grande majorité des Réunionnais, visant à développer un plurilinguisme adapté à son contexte.

L'action publique souhaitée se veut volontariste et bien entendu elle se refuse à être prescriptive.



Intervention éducative: toute activité qui vise la **transformation** de l'autre.

Glottopolitique (Guespin et Marcellesi, 1986 : 15) :

- tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique;
- toute décision **modifiant** les rapports sociaux est, du point de vue du linguiste, une décision glottopolitique.



1. Le contexte sociolinguistique réunionnais



De nombreux travaux concernant la phonologie, le lexique et la syntaxe du créole réunionnais.

CARAYOL, Michel, 1972 b, *Les sons comparés du français et du créole réunionnais. Approche théorique limitée à des fins pédagogiques*, Saint-Denis : CDDP de La Réunion.

CHAUDENSON, Robert, 1974, *Le lexique du parler de La Réunion*, Paris : Honoré Champion, 2 tomes.

CARAYOL, Michel, 1977, *Le français parlé à La Réunion, Phonétique et phonologie*, Lille : Honoré Champion, 634 p.

CARAYOL, Michel, 1984, *Particularités lexicales du français réunionnais*, Paris : Nathan, 392 p.

CELIER, Pierre, 1985 a, *Description syntaxique du créole réunionnais: essai de standardisation*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Provence, 752 p.

CELLIER, Pierre, 1985b, *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*, Saint-Denis/Paris : Université de la Réunion, 203 p.

RAMASSAMY, Ginette, 1985, *Syntaxe du créole réunionnais, analyse de corpus d'unilingues créolophones*, Thèse de doctorat, Paris V, 405 p.

ARMAND, Alain, 1987, *Dictionnaire Kréol réunioné Français*, Saint-André : Océan Editions, 400 p.

BAGGIONI Daniel, 1987, *Petit dictionnaire créole réunionnais / français*, Saint-Denis : Publication de l'Université de la Réunion, U.R.A. 1041 du CNRS.

BAGGIONI Daniel, 1990, *Dictionnaire créole réunionnais / français*, Saint-Denis : Azalées éditions, Diffusion Océan Indien.

STAUDACHER-VALLIAMEE, Gillette, 1992, *Phonologie du créole réunionnais: unité et diversité*, Ed Peeters Sélaf 335, Paris, 178 p.

STAUDACHER-VALLIAMEE, Gillette, 2004, *Grammaire du créole réunionnais*, Paris : Sedes, Université de La Réunion, 180 p.



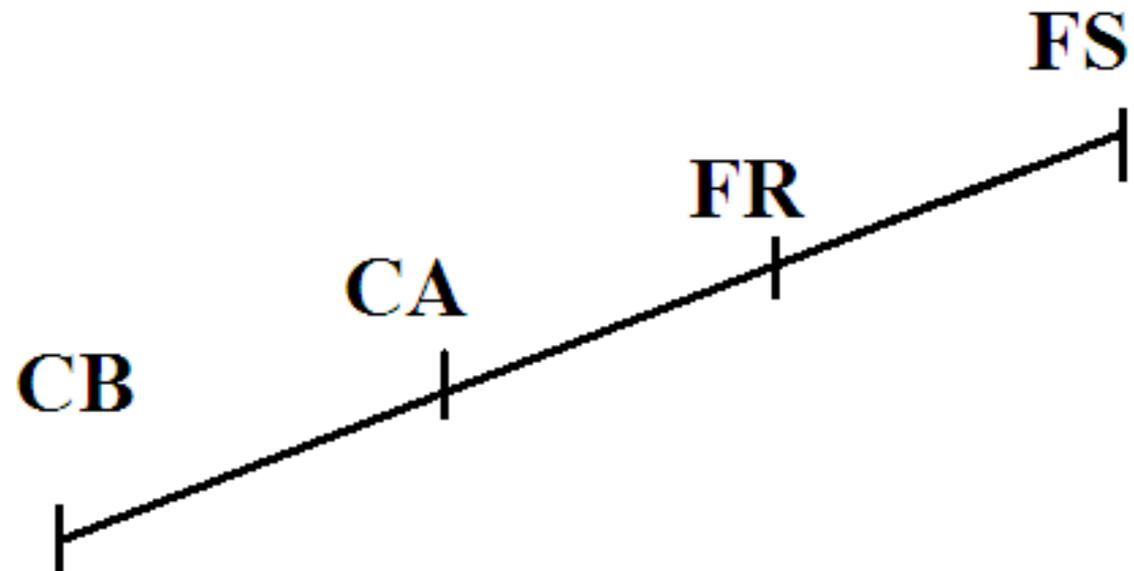
Description des pratiques langagières: l'approche
continuiste de Carayol et Chaudenson.

CARAYOL, Michel, et CHAUDENSON, Robert,
1978, « Diglossie et continuum linguistique
à La Réunion », in *Les français devant la
norme*, GUEUNIER, Nicole, et collègues,
Paris, Champion, pp. 175-190.

CARAYOL, Michel, CHAUDENSON, Robert,
1979, « Essai d'analyse implicationnelle
d'un continuum linguistique », in WALD, P.,
MANESSY, G. (éds.), *Plurilinguisme,
normes, situations, stratégies*, Paris :
L'Harmattan, pp 129-174.



Continuum





Description des pratiques langagières: l'approche interlectale de Prudent.

PRUDENT, Lambert Félix, 1978, « Diglossie ou continuum ? Quelques concepts problématiques de la créolistique moderne appliqués à l'archipel caraïbe », repris dans Gardin, B., Marcellesi, J.-B. & GRECOROUEN, 1980, *Sociolinguistique : approches, théories, pratiques*, PUF, pp. 197-210.

PRUDENT, Lambert Félix, 1981, « Diglossie et interlecte », in *Langages*, n° 61, GRECO, ERA 754, CNRS, Université de Rouen Haute Normandie, Larousse, pp. 13-38.

PRUDENT, Lambert Félix, 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences du Langage, sous la direction de J.-B. MARCELLESI, Université de Rouen Haute-Normandie.



Exemple de parole réunionnaise (Georger, 2011).

Sa sœur [...] au CE2. [...] trouve que M, au niveau du parler français, [...] trouve que M [...] parle mieux que sa sœur là-bas. Parce que L [sa grande sœur] elle [...] peut pas mét [...] phrase conjuguée bien au temps qu'i faut et continuer la phrase en français. Elle [...] mélange le français et le créole. [...] di [...] , soit [...] parle le français bien, soit [...] parle le créole bien, mais fais pas in charabia.

Commentaire:
Dans cet exemple
représentatif de la
parole
réunionnaise où
les langues sont
en contact, en
quelle langue
parle ce parent
d'élève ?

Des mots ont été
volontairement
retirés et
remplacés par des
crochets.

Exemple de parole réunionnaise.

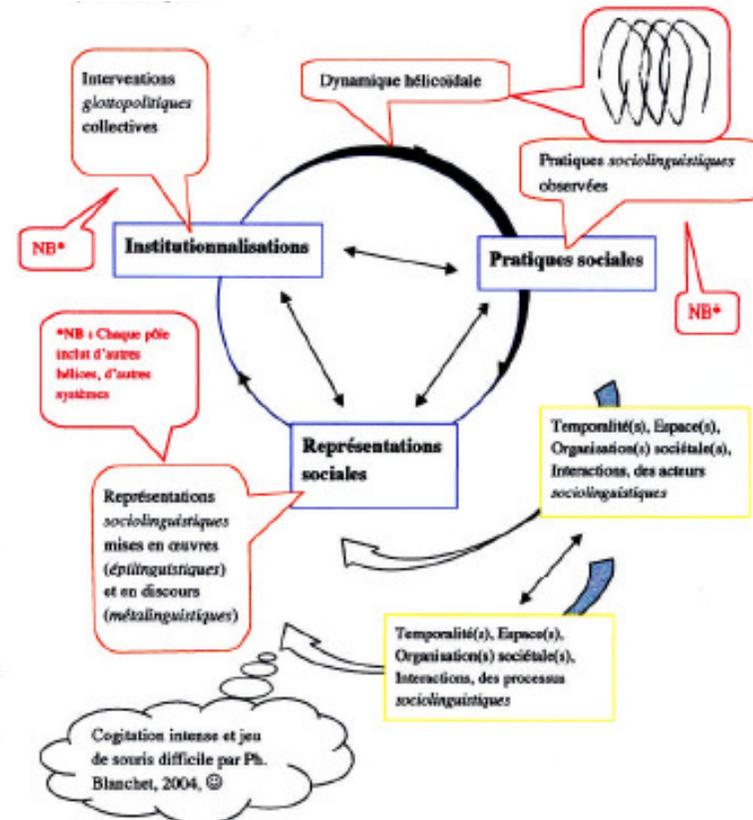
Commentaire.

A partir de l'exemple complet, l'objectif est de montrer que même dans une situation de contact de langues, le répertoire de la très grande majorité des Réunionnais n'est pas désordonné. Le syntagme verbal joue un rôle plus important que la phonologie ou le lexique comme marqueur de créolité. Même si on peut constater une grande variation au niveau phonologique et lexical, au niveau de la « conjugaison » (ce qui est souligné) on note une grande stabilité conforme aux principales descriptions faites du créole.

Sa sœur lé au CE2. Mi trouve que Marine, au niveau du parler français, mi trouve que M i parle mieux que sa sœur là-bas. Parce que L [sa grande sœur] elle i peut pas mét amoin inn phrase conjugquée bien *au temps qu'i faut* et continuer la phrase en français. Elle i mélange le français et le créole. Mi di aèl, soit ou parle le français bien, soit ou parle le créole bien, mais fais pas in charabia.

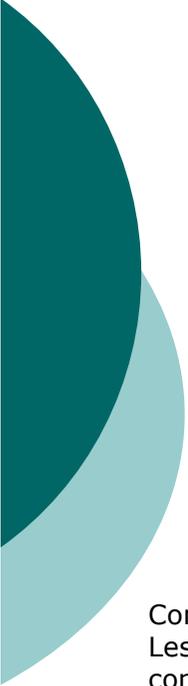
« Modélisation complexe de processus sociaux tels que les Unités Multiplexes (Socio)Linguistiques », Blanchet (2007 : 37).

« Une variété linguistique est un *système complexe émergent* issu du processus d'interaction en hélice des trois pôles que constituent les *pratiques sociales*, les *représentations sociales*, les *institutionnalisations sociopolitiques*, qui se déploie en hélice selon les *temporalités*, les *espaces*, les *organisations sociétales* et les *interactions* de ses acteurs et de sa propre dynamique parmi d'autres systèmes émergents ». Blanchet (2007 : 35).



Commentaire.

Pour représenter le répertoire de nombreux Réunionnais, je propose de m'inspirer des travaux de Blanchet, qui dans un cadre complexe, présente les langues comme des Unités Multiplexes Sociolinguistiques.



Bi-diglossie, Rapanoël (2007)

« La plupart des enseignants nient cette pratique qu'ils exercent au quotidien et se considèrent plutôt comme locuteurs de deux variétés homogènes : le français et le créole.

Avec cette vision « bi-diglossique », une bonne partie du répertoire verbal de l'élève est dévalorisée, la variation n'est pas reconnue et par conséquent, l'interlecte est rejeté ».

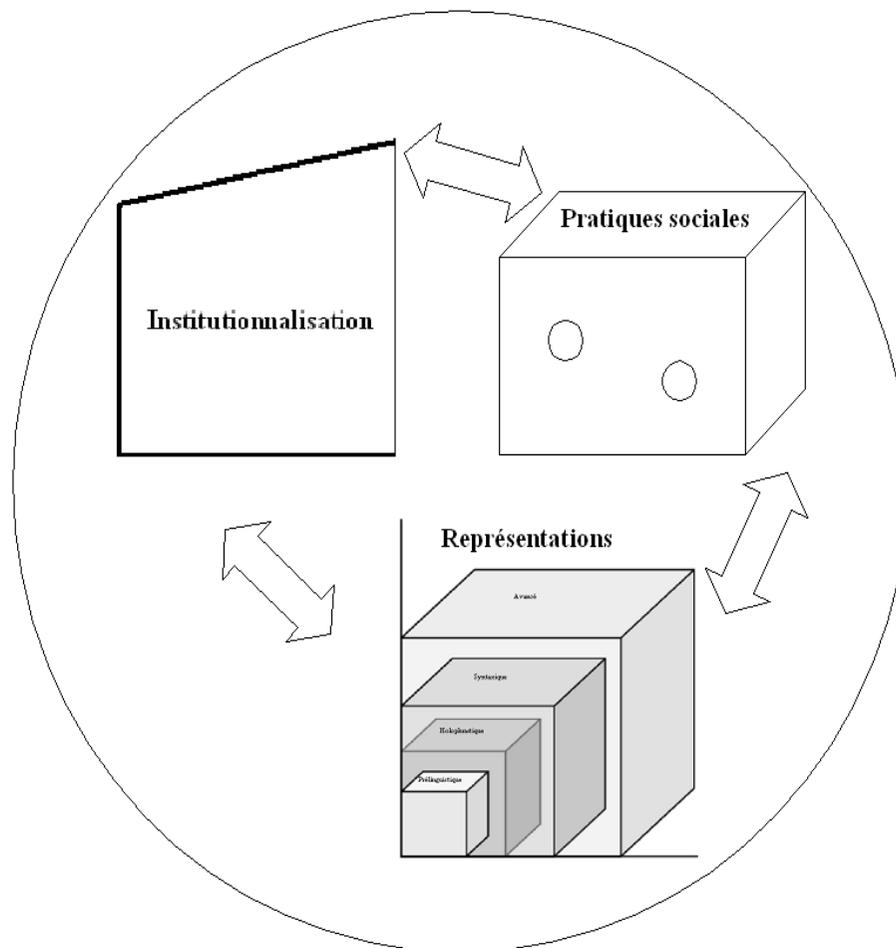
Commentaire.
Les représentations concernant la langue créole semblent évoluer dans le sens d'une meilleure considération du vernaculaire, mais le nouvel objet de stigmatisation devient le contact de langues, ce « mélange » dévalorisé. Rapanoël (2007) constate une « bi-diglossie » où la variété basse devient cette parole jugée impure dans les productions déclarées en français ou en créole.

Système ouvert des relations entre pratiques sociales, représentations et institutionnalisation, inspiré de Blanchet (2007 : 37).

Commentaire.

Les pratiques sociales se réalisent dans une boîte noire à l'intérieur de laquelle deux noyaux syntaxiques (un pour le français, l'autre pour le créole) sont tendanciellement prédictibles. Les représentations sont illustrées à travers un espace géométrique euclidien où la largeur et la hauteur désignent le français et le créole (perçus comme langues homogènes) et la profondeur reproduit les compétences passives et actives du locuteur. L'institutionnalisation est représentée par un quadrilatère dont deux sommets ne sont pas de la même hauteur afin de symboliser la différence de niveau d'institutionnalisation entre la langue française (plus grande hauteur) et la langue créole (plus petite hauteur).

A un moment t le système transforme les éléments de $t (n-1)$ par un phénomène de rétroaction permanente. Bien entendu, chaque locuteur dispose d'un macro-système qui lui est propre et qui dépend de ses expériences langagières.





2. Glottopolitique réunionnaise

complexe : proposition.

Commentaire.

Le propos ne traitera que d'une partie de la glottopolitique, à savoir la politique publique linguistique entendue comme une action volontaire en faveur de la valorisation du répertoire réunionnais. Mais bien entendu, une intervention macrocontextuelle, conformément au macroscopie de Joël De Rosnay, a des incidences sur les niveaux méso et microcontextuels.

Les questions concernant le créole ont connu une évolution depuis le début des années 2000 et cette phase de réflexion, de tâtonnement, de changement des représentations était certainement nécessaire. Cette phase a aussi permis de mettre à l'épreuve du terrain certains dispositifs (comme les options Langue et Culture Régionales) et de constater que ces dispositifs ne suffisent pas à appréhender toute la complexité du répertoire réunionnais. Un nouveau cycle semble se dessiner et pourrait consister à affirmer et structurer une éducation plurilingue adaptée à la situation de créolophonie de La Réunion. Différentes approches ont déjà été proposées, comme par exemple la pédagogie de la variation de Prudent ou l'approche en termes de compétence varilingue de Wharton (2006). Ces approches ne sont pas incompatibles et le défi à relever n'est pas de promouvoir un dispositif spécifique unique, mais de proposer un ensemble d'actions répondant au mieux aux besoins de l'élève.



La compétence plurilingue et pluriculturelle

Daniel Coste

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, **à des degrés divers**, plusieurs langues, et a, **à des degrés divers**, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce **capital langagier et culturel**.

Commentaire.
Une action publique ancrée dans la réalité sociale sur le répertoire réunionnais à travers une politique plurilingue assumée visant à développer chez les apprenants une compétence plurilingue et pluriculturelle, est possible.

L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence **d'une compétence plurielle**, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que **répertoire disponible** pour l'acteur social concerné ».

La politique des langues AEFE en partie adaptable à La Réunion (?).

Commentaire.

Le document de présentation de la « Politique des langues AEFE, Pour une éducation plurilingue », où plusieurs aménagements sont partiellement transférables ici en termes de philosophie du plurilinguisme, d'organisation (curriculum, place de chaque langue, parcours de l'élève...).

Ce document est disponible sur le site de l'AEFE.



POLITIQUE DES LANGUES AEFE

Pour une éducation
plurilingue



1. **Énoncer les principes d'une politique des langues**

- La maîtrise du français
- Langue (d'origine/régionale) : une identité plurilingue et pluriculturelle
- Éducation plurilingue : le choix des langues

Commentaire.
Adaptation du document AEFE en changeant quelques termes à partir du sommaire (remplacement de « bilingue » par « plurilingue »).



2. L'enseignement des langues et en langues pour une éducation plurilingue

Organiser un enseignement plurilingue

- Volume horaire et alternance
- Pour un enseignement du français: mettre en œuvre d'une didactique plurilingue adaptée.

Construire un parcours plurilingue, raisonné, progressif et cohérent

- Dès le premier degré, dans le second degré

Quelques stratégies et dispositifs indispensables

- Globaliser les horaires en langues et varier leur distribution au cours de la scolarité
- Enseignements en Langue et Disciplines non Linguistiques (DNL)

Une pédagogie interactive et innovante

- Pratiquer et développer l'intercompréhension
- Inscrire la pédagogie de projet au cœur des apprentissages en langues

Commentaire.
Le document a le mérite d'énoncer les principes d'une politique des langues et de proposer un partenariat organisé tout au long de la scolarité. La contextualisation des quelques préconisations de ce document serait déjà une avancée ici.

Promouvoir les approches plurielles.

Commentaire.
Complémentaire aux démarches éventuelles de Langue et Culture Régionales, ou d'Enseignement du Français en Milieu Créolophone, les démarches Eulang ou d'Ouverture aux langues sont à développer.

Le document d'Ouverture aux langues (disponible sur le web), fait par le Luxembourg, présente des exemples d'activités pour l'enseignant mais surtout il les inscrit dans une démarche globale visant à développer les compétences plurilingues et pluriculturelles.

Ouverture aux langues à l'école
Vers des compétences plurilingues et pluriculturelles

Plurilinguisme/ langue orale
Plurilinguisme/ langue écrite
Approches plurielles
Intercompréhension

Moien
Bom dia
Bonjour
Dobar dan
Hallo
Buongiorno
Hello

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

WESSEN KENNEN WELLEN
PLURILINGUE LANGUES



Exemples d'activités d'ouverture aux langues.

- A. Activités brise-glace (Activités d'entrée dans l'Ouverture aux langues)
- B. (Auto)biographies et identités langagières.
- C. Langues en contact.
- D. Au cœur des langues.
- E. Les mots voyageurs.
- F. Lectures et écritures plurilingues.
- G. Langues, mathématiques, histoire, géographie, sciences et arts.
- H. Langues et expressions culturelles.



Conclusion

Commentaire.

Plusieurs solutions sont possibles, et les réponses sont plus politiques que techniques. L'intervention souhaitée ne vise pas à contrôler les pratiques sociales mais à instaurer les conditions qui pourraient permettre un épanouissement des locuteurs à partir du « déjà là », en intervenant sur les représentations, l'institutionnalisation et en permettant le développement de compétences métalinguistiques dans les pratiques afin d'utiliser le répertoire complexe à bon escient en fonction de la situation de communication.

Une éducation plurilingue ne peut se limiter à des prises de décisions isolées sans lien entre elles et doit être déposée et rédigée dans le cadre d'une intervention globale, une prise en compte des spécificités du plurilinguisme réunionnais et une information qui dépasse le monde de l'école, donc une intervention éducative à grande échelle (Georger, 2014).

Il est donc indispensable d'organiser la rencontre et le dialogue entre les différents acteurs, bien entendu les parents d'élèves et les enseignants, mais aussi les instances politiques.

Les chercheurs ont donc une mission pédagogique pour contrer des années de sentiments diglossiques ou de stigmatisation du « contact de langues ». Le linguiste impliqué dans cette vision globale a donc, malgré lui, une responsabilité politique car il est intégré dans son objet d'étude et participe à l'évolution du système ouvert des relations entre pratiques sociales, représentations et institutionnalisation.

Une conjoncture apparemment favorable.

ÉTATS GÉNÉRAUX du multilinguisme DANS LES OUTRE-MER

DÉCLARATION DE CAYENNE

14 - 18 DÉCEMBRE 2011
CAYENNE / GUYANE

Commentaire.
Les Etats Généraux du Multilinguisme dans les outre-mer ont réuni environ 250 acteurs hexagonaux et ultramarins, et ont débouché sur la déclaration de Cayenne, qui à son tour a abouti au schéma d'accompagnement à la valorisation des langues d'origine dans les outre-mer.





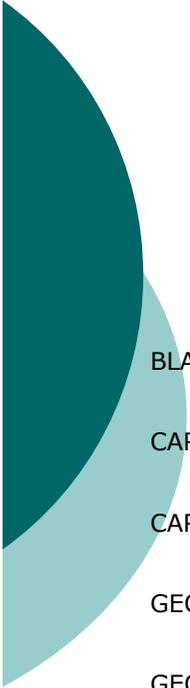
Une conjoncture apparemment favorable.

LOI du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, article L321-4:

« [...] »

Dans les académies d'outre-mer, des approches pédagogiques spécifiques sont prévues dans l'enseignement de l'expression orale ou écrite et de la lecture au profit des élèves issus de milieux principalement créolophone ou amérindien [...] ».

Commentaire.
Pour le moment rien n'est clairement défini concernant les « approches pédagogiques spécifiques ». Les principes « Pour une Glottopolitique réunionnaise complexe » mériteraient une attention dans ce cadre.



Bibliographie

- BLANCHET, Philippe, 2007, "Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques" in Carnets d'Atelier de Sociolinguistique n° 1.
- CARAYOL, Michel, et CHAUDENSON, Robert, 1978, « Diglossie et continuum linguistique à La Réunion », in *Les français devant la norme*, GUEUNIER, Nicole, et collègues, Paris, Champion, pp. 175-190.
- CARAYOL, Michel, CHAUDENSON, Robert, 1979, « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique », in WALD, P., MANESSY, G. (éds.), *Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, Paris : L'Harmattan, pp 129-174.
- GEORGER, Fabrice, 2011, *Créole et français à La Réunion : une cohabitation complexe*, Thèse de doctorat, sous la direction du Pr. L-F. PRUDENT, Université de La Réunion, 530 p.
- GEORGER, Fabrice, 2014, « Les conditions d'une réussite de la scolarisation dans une langue sans tradition scolaire, non normée et co-maternelle avec le français : le cas du créole réunionnais dans un répertoire complexe », in MAURER B. (coord.), Fédération Internationale des Professeurs de Français, *Revue Dialogues et cultures n°60: La scolarisation dans des langues sans tradition scolaire, conditions d'une réussite*, p.23-33,
- GUESPIN, L, MARCELLESI, J-B, "Pour la glottopolitique", in *Langages* n°83, 1986, pp. 5-34.
- PRUDENT, Lambert Félix, 1978, « Diglossie ou continuum ? Quelques concepts problématiques de la créolistique moderne appliqués à l'archipel caraïbe », repris dans Gardin, B., Marcellesi, J.-B. & GRECOROUEN, 1980, *Sociolinguistique : approches, théories, pratiques*, PUF, pp. 197-210.
- PRUDENT, Lambert Félix, 1981, « Diglossie et interlecte », in *Langages*, n° 61, GRECO, ERA 754, CNRS, Université de Rouen Haute Normandie, Larousse, pp. 13-38.
- PRUDENT, Lambert Félix, 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences du Langage, sous la direction de J.-B. MARCELLESI, Université de Rouen Haute-Normandie, 681p.
- RAPANOËL, Séverine, 2007, *Les langues à l'école primaire de La Réunion : des représentations diglossiques aux pratiques interlectales*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des langues, sous la direction des Pr. BILLIEZ J. et PRUDENT L. F., Université Stendhal Grenoble 3.
- WHARTON, Sylvie, 2006, « Pour développer la compétence varilingue en situation interlectales : une didactique intégrée des langues », in WHARTON, Sylvie (coord.), *Etudes créoles. Le créole dans l'école : paroles nomades*, vol. XXVIII, n°2, p. 147-180.